

Xilix® GEL CURATIF FONGI+



Le titulaire de la certification CTB-P+ est la société Berkem Développement SAS

Produit de protection du bois Gel-Emulsion prêt à l'emploi

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement Curatif/ Bois mis en œuvre et constructions Traitement Préventif – Classes d'emploi 1, 2 et 3.1	Professionnel - Appicateurs, etc.	Bois de construction : - Charpentes, - Ossatures, etc. Bois massif Matériaux à base de bois Résineux / Feuillus

Propriétés physico-chimiques

Gel-Emulsion prêt à l'emploi
Aspect : gel incolore
Densité (20°C) : 0.8 kg/L
Point éclair : >60°C (inflammable)
Substances actives biocide :
- Perméthrine
- Propiconazole
- TMAC

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :
- les basidiomycètes (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
- les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes) et,
- les termites,
en traitement préventif et curatif des bois mis en œuvre et des constructions.

Les performances du XILIX GEL CURATIF FONGI+ ont été établies :
- d'une part, suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 1, 2 et 3.1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :
- EN46 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
- EN118 contre les termites (*Reticulitermes spp*),
- et EN113 contre les basidiomycètes,

- et, d'autre part, suivant la norme EN14528 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits curatifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques), à partir des essais normalisés d'efficacité curative :
- EN22 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
- EN370 contre les vrillettes (*Anobium punctatum*).

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) afin de garantir la durabilité du produit appliqué XILIX GEL CURATIF FONGI+.

XILIX GEL CURATIF FONGI+ répond aux exigences du référentiel ILX MQ CERT 09-314 du référentiel CTB-A+ pour une application sans injection en traitement curatif des bois.

Application

Mode de traitement

Le traitement s'effectue par application de surface (badigeonnage, pulvérisation) et/ou injection en profondeur.

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.

L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement XILIX GEL CURATIF FONGI+.

Compatible avec tout type de finitions.

Bien homogénéiser le produit avant application.

Traitement préventif

Application par pulvérisation à basse pression ou par badigeonnage en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis. (Attention : une trop forte pression éclabousse les bois et le produit ne les pénètre pas.).

Traitement curatif

Application par pulvérisation à basse pression en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.

Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés.

Une application de surface seule de XILIX GEL CURATIF FONGI+ suffit sauf dans les cas suivants où il est requis en complément une injection en profondeur:

- pièces de section supérieure à 100mm et de demi-périmètre supérieur à 400mm,
- bois ronds de diamètre supérieur à 300mm.

Tous les bois au niveau de l'encastrement dans les maçonneries doivent être traités par injection ou inoculation

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%.

Le produit doit être à une température de 10°C minimum avant d'être appliqué.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Eviter l'application sur des bois en contact avec des matériaux poreux tels que les plâtres, les agglomérés, les feutres bitumineux, etc. car le produit peut provoquer des tâches ou des détériorations

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Durant la période de séchage, il est possible qu'une poussière blanche apparaisse en surface du bois. Eliminer cette poussière (par essuyage à la brosse ou au chiffon humide) surtout avant l'application de toute finition.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) au solvant type white-spirit ou eau savonneuse.

Consommation

Traitement préventif : - 200 g/m²

Traitement curatif : - 245 g/m² (application par pulvérisation + injection)

- 450 g/m² (application par pulvérisation uniquement)

Les consommations de XILIX GEL CURATIF FONGI+ varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

3 jours à 2 semaines en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Une période de séchage de 4 semaines minimum est requise pour les bois feuillus à gros vaisseaux (chêne, châtaignier, orme, etc.) avant l'application de toute finition.

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Voir la Fiche de Données de Sécurité

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; combinaison de protection de catégorie III type 4 (EN14605), chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel et des fortes températures.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Durée de vie = 3 ans

Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Les déchets de chantiers doivent être transportés en véhicule fermé ou bâché.

Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure), dans un circuit de collecte approprié

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'elles ne soient pas exposées à ce produit lors de l'application.

Ne pas traiter les ruches.

Eviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.